

Concerne : La spécificité financière des hôpitaux universitaires

13 avril 2007

Les hôpitaux universitaires occupent une place de choix dans le secteur des soins de santé. De par leurs missions (légal) ils se différencient des autres acteurs dans le domaine de la santé. Leur financement ne tient que partiellement compte de cette spécificité. Ainsi les hôpitaux universitaires sont financés au même titre que les hôpitaux généraux, hormis un financement supplémentaire mais limité par le financement B7.

Bien que le financement B7 fût un grand pas en avant et qu'il instaure la transparence des financements complémentaires des hôpitaux universitaires, il en accuse en même temps et de façon poignante l'insuffisance. Nous constatons que le financement complémentaire (par B7) correspond à environ 8 % du chiffre d'affaires de l'hôpital, alors que le financement complémentaire des hôpitaux universitaires à l'étranger l'atteint facilement deux à trois fois plus.

Le financement ne couvre pas les coûts réels : les missions universitaires dans le domaine de l'enseignement et de la recherche coûtent en moyenne 76 millions d'euros par an et par hôpital universitaire (en plus du coût normal) alors que le financement complémentaire octroyé aux hôpitaux universitaires ne s'élève qu'à 25 millions d'euros par an et par hôpital universitaire. Cette intervention est donc insuffisante pour couvrir les investissements qu'exigent les défis nouveaux et compliqués auxquels ils doivent faire face.

La Conférence des Hôpitaux Universitaires de Belgique (CHAB) demande que les missions universitaires soient valorisées sur le plan financier.

Pour plus d'informations, consultez le site de la CHAB : <http://www.univ-hospitals.be>

Vous pouvez adresser vos questions et/ou remarques au coordinateur de la CHAB :

Jan Flament
De Pintelaan 185
9000 Gent
Jan.Flament@univ-hospitals.be
t. 0475.52.51.54

Prof dr. Francis Colardyn
Président de la CHAB
Administrateur Délégué
UZ Gent

Prof. Guy Durant
Vice-président de la CHAB
Administrateur Général
Cliniques universitaires Saint-Luc

A propos de la CHAB

Depuis sa fondation en 1998, la Conférence des Hôpitaux Académiques de Belgique (CHAB) s'efforce d'élaborer des propositions et de définir une politique visant à promouvoir la qualité et le fonctionnement des hôpitaux universitaires.

La CHAB compte 7 membres :

- *CHU de Liège*
- *Cliniques universitaires Saint-Luc*
- *Hôpital Erasme*
- *UZ Antwerpen*
- *UZ Brussel*
- *UZ Gent*
- *UZ Leuven*

Ces 7 membres représentent ensemble

- *7 000 lits justifiés (dans les 7 implantations)*
- *130 000 hospitalisations de jour par an (\pm 18 % du nombre national)*
- *200 000 admissions pour plusieurs jours (\pm 22 % du nombre national)*
- *2,7 millions de consultations par an (hors urgences)*
- *un chiffre d'affaires annuelles de plus de 2 milliards d'Euro*
- *un emploi pour 3 800 médecins ETP*
- *près de 12 000 ETP infirmier(e)s et personnel paramédical*
- *plus de 23 000 emplois ETP au total*